
NOTICE**SUR LE GROUPE DES EURYMÉLIDES.****PAR M. V. SIGNORET.**

(Séance du 28 Août 1850.)

Le but que je me propose ici est de réunir des descriptions éparses, de décrire des espèces nouvelles, et surtout d'assigner une place aux insectes composant le groupe des Eurymélides.

Ce groupe, comme le forment MM. Audinet-Serville et Amyot, se trouve composé du genre *Eurymela* et du genre *Æthalion*, et est placé, par eux, en tête des Cercopides, dans la tribu des Planidorses et la race des Lévipèdes, à cause du petit nombre d'épines garnissant les tibias postérieurs. Mais je pense que ces Messieurs se sont arrêtés à un caractère de bien peu d'importance, pour en négliger d'autres très essentiels et qui rendent cette classification inadmissible. En effet, pour qu'une collection soit bien classée, il faut que les individus, les genres, races, tribus, familles, etc., se rapprochent entr'eux, par des caractères qui peuvent leur être communs, et pour cela que l'on commence par un bout de l'échelle ou par l'autre.

Je me demande donc comment les genres *Eurymela*,

Æthalion et *Ulopa* se trouvent dans la méthode de MM. Audinet-Serville et Amyot (méthode que j'ai suivie pour ma collection), se trouvent placés, dis-je, avant les Cercopides et dans la même race, et j'ajoute à dessein le genre *Ulopa* qui doit, selon moi, être aussi rangé ailleurs ; car, par les caractères que je vais indiquer, il se trouve dans le même cas que les Homoptères qui m'occupent ici.

En étudiant le tableau synoptique de ces auteurs, je trouve au N° 901 le caractère de la tribu, et au N° 902 celui de la race énoncé ainsi :

Jambes postérieures ayant seulement au plus une, deux ou trois épines rangées sur la même ligne. Voici d'abord un caractère que je veux combattre et que je ne puis admettre. En poursuivant, je vois le caractère du groupe au N° 905 : et c'est ici que je désire attirer l'attention des entomologistes : *Tête coupée droite et ne formant qu'un rebord étroit au-delà des yeux.* Je pense qu'on a voulu dire au-delà du prothorax, ou du moins entre les yeux : car les yeux font partie et sont compris dans ce rebord ; au-delà des yeux, je ne vois rien : et pour cela on peut examiner une espèce du genre *Eurymela*. Comme il est important pour moi de bien poser la question, je discute ce point, qui pourrait paraître une chicane de mot ; mais il n'en est pas ainsi : ce que je dis ici étant admis, je retrouve le même caractère au N° 970. *Tête arquée en avant, ne formant qu'un rebord au-delà du PROTHORAX.* Il est vrai qu'il est dit ici *arquée*, et plus haut *coupée droite*. Mais il y a du plus ou du moins dans ceci : je trouve, dans quelques espèces de l'une et de l'autre de cette division, les mêmes caractères, quant à cela.

Quel motif a pu faire placer ainsi des insectes présentant le même caractère aussi loin les uns des autres ? C'est ce que nous allons examiner :

Nous venons de voir que la forme de la tête ne doit compter pour rien dans cette classification : c'est donc plus haut ou dans le caractère de la race qu'il faut le chercher, N° 902. Jambes postérieures ayant seulement *au plus*, une, deux ou trois épines rangées sur la même ligne, quelle est la valeur de ce caractère, *au plus*. Ainsi, s'il n'y en a pas, il faut passer outre, et s'il y en a quatre, il faut créer une division nouvelle. C'est bien peu de chose, cependant, qu'une épine de plus et créer une race pour cela ! En poussant les choses aussi loin, on serait bientôt obligé de créer une race ou un genre pour chaque espèce, ou forcé d'admettre la méthode mononymique qui présenterait bien un grand avantage : c'est celui de ne plus avoir besoin des descriptions génériques et une grande facilité apportée à l'étude de l'Entomologie. Quant à moi je dirai de suite que je n'admets pas cette méthode, à cause de la grande confusion qu'elle apporterait dans l'Entomologie. Peut-être pourrait-on la discuter un moment, s'il n'en existait pas d'autres. Mais avec les nombreux travaux des savants auteurs que nous possédons aujourd'hui, je pense que le choix ne doit pas être long. Ce n'est pas à dire qu'il faille rejeter le livre de l'auteur de la méthode mononymique, il n'y a pas de travail sans utilité : il faut donc en prendre ce qu'il y a de bon pour en faire usage. Mais revenons à notre sujet. Je disais donc que le caractère tiré d'une épine était mauvais. Et comment se fait-il que le genre *Æthalion* et *Ulopa* soient dans cette race ? Car il n'y a pas d'épines, suivant eux : c'est ce qui est dit au N° 907 et 910.

M. Amyot est forcé lui-même d'abandonner son caractère de race et de prendre l'exception pour en faire un caractère distinct ; mais ce caractère des épines est tout à fait mauvais, pour des divisions de races et même de

genres : tout au plus, peut-on s'en servir comme caractère d'espèces. Ici ces épines existent toujours, mais sont plus ou moins visibles ; et je dirai que j'en vois des grandes et des petites ; et de ce qu'elles sont petites, il ne faut pas dire qu'elles manquent.

Au N° 929 je lis : *jambes postérieures ayant une double rangée d'épines* ; et en considérant attentivement, on voit que les jambes sont prismatiques : c'est ce que dit M. Amyot lui-même dans la définition des genres, comment n'a-t-il pas été amené à se servir de ce caractère , pour classer les Eurymélides qui le présentent ayant, pour une grande partie, la double rangée d'épines, visible même à l'œil nu. Le motif que nous cherchons, et qui repose sur une épine, est donc mal choisi. Et comment ces Messieurs ont-ils pu placer dans une race des insectes qui s'en éloignent ? Par la tête coupée plus ou moins droite en avant, ayant une face plus ou moins verticale, par les ocelles placés en avant ; tandis que, pour les Cercopides et les Aphrophorides, qui composent presque toute la race, la tête est prolongée en avant, très arquée, et les ocelles placés en dessus, par l'inervation des élytres et des ailes, et par dessus tous les autres caractères, la structure des jambes postérieures. Dans les Cercopides et les Aphrophorides, toutes les jambes sont arrondies ; tandis que, comme nous l'avons fait voir plus haut, les Eurymélides ont les jambes prismatiques. Ce seul caractère invariable, et par suite le meilleur, aurait dû servir à MM. Serville et Amyot, pour la division des deux races, et ils auraient pu dire :

Au N° 902, *jambes postérieures arrondies.*

Au N° 729, *jambes postérieures prismatiques.*

Par cette division, les Eurymélides se trouvaient forcément amenés dans les Jassites, entre les *Bythoscopus* et

les *Typhlocyba*, place que leur assigne M. Burmeister, dans son Manuel d'entomologie, et dans son *Genera*, et que Latreille lui-même, sans connaître l'insecte, avait indiqué, dans son ouvrage sur les Crustacés et les Insectes, etc., page 221, où il dit : « La description de l'*Eurymela* « *fenestrata* convient parfaitement à une espèce figurée « par Donovan (1), dans son ouvrage sur les Insectes de la « Nouvelle-Hollande, et dès lors les rédacteurs de l'arti- « cle (MM. Le Pelletier et Audinet-Serville) auraient été « induits en erreur sur la patrie de cet insecte, puisqu'ils « le disent du Brésil. Dans le cas que cette synonymie « fût exacte, le caractère de ce nouveau genre, absence « d'ocelles, serait faux, car ils existent, quoique d'abord « difficiles à reconnaître, à la partie supérieure du front, « cette espèce rentrerait, dès lors, dans le genre *Jassus*. » Ainsi le caractère des ocelles, reconnu depuis longtemps, a servi ici à Latreille, et aurait pu servir également à ces Messieurs.

Le caractère des jambes prismatiques qui m'a porté à exclure le genre *Eurymela* de la race des Lévipèdes m'en fait exclure aussi le genre *Æthalion*, comprenant les *Schyzia*, de M. de Castelnau, et le genre *Ulopa*, que je placerai aussi dans le groupe des Jassites, entre le genre *Eupelix* et les *Paropia*.

Mon intention est de décrire le groupe des Eurymérides tel que le forme MM. Audinet-Serville et Amyot, en divisant mon travail en deux parties : la première comprendra le genre *Eurymela*, et la seconde celui des *Æthalion*. Aujourd'hui, je donnerai la description des espèces

(1) L'espèce figurée par Donovan, est bien un *Eurymela*, mais qu'il ne faut pas confondre avec la *fenestrata*; c'est l'*Eur. maura*, Fabr.

comprenant le genre *Eurymela*, me proposant dans une autre séance de vous présenter la seconde partie.

Genre EURYMELA.

Quoique ce genre soit bien connu et qu'il en existe plusieurs descriptions très bonnes, entr'autres celle de M. Burmeister, dans son *Genera*, je me vois forcé de la refaire, à cause de plusieurs caractères que je trouve dans quelques espèces que j'introduis dans ce groupe, n'osant pas créer un genre à part pour ces espèces, et, en outre, je me vois forcé de faire plusieurs subdivisions.

La première se composera des espèces pouvant cadrer dans la description du genre déjà connu, et la seconde reposera sur divers caractères que je vais énoncer. La tête, dont le rebord antérieur est un peu plus arqué en avant, ne forme, dans cette subdivision, qu'un plan courbe (p. XVII, N° II, fig. 3), depuis la base jusqu'au rostre, tandis que, dans la première division, la tête forme deux plans (fig. 4) : d'abord, un vertical, puis un autre se repliant en dessous et se terminant au rostre.

Les élytres présentent la suture droite (f. 5) dans la première, et au contraire une membrane en recouvrement sur l'autre (f. 6) dans la seconde. L'inervation des ailes est également différente (f. 5 et 6). Le principal caractère de la seconde division repose sur le nombre des épines, et principalement sur la double rangée qui est très visible, tandis que, dans la première division, on observe au plus deux grandes épines : les autres sont très petites et visibles seulement à l'aide d'une bonne loupe. Un autre caractère se rencontre constamment dans la seconde : je veux parler de la forme du dernier segment de l'abdomen, dans la ♀ ; il s'étend d'un bord à l'autre, dans la seconde divi-

sion ; est fendue par le milieu, et les deux bords en recouvrement l'un sur l'autre (f. 8 b), tandis que, pour la première division, il n'y a que deux espèces offrant ce caractère : la *bicolor*, Burm. et la *rubrovittata*, Am. et Serv. Toutes les autres espèces présentent deux lamelles (fig. 7 b) plus ou moins en recouvrement l'une sur l'autre et s'étendant sur les deux lobes valvulaires (fig. 7 a) : ce qui est propre à la première division.

L'ensemble des caractères de la seconde division la rapproche beaucoup des *Bythoscopus* avec lesquels il est impossible de les joindre, et qui ont été cause de l'attention que j'ai apportée aux *Eurymela*, auxquels il m'eût été impossible de rapporter ces espèces, si j'avais dû les laisser dans la race des Lévipèdes.

Ainsi je diviserai comme il suit le genre *Eurymela*, dont toutes les espèces sont de la Nouvelle-Hollande :

- A. Elytres à suture droite (fig. 5) {
 Jambes postérieures avec deux épines au plus. } *a.* Dernier segment de l'abdomen s'étendant d'un bord à l'aut. f. 7.
 } *b.* Dernier seg. consistant en deux lamelles. f. 8.

B. Elytres à suture en recouvrement l'une sur l'autre f. 6.

Jambes postérieures avec double rangée d'épines.

Division A. a.

1. *Eurymela bicolor*. Pl. XVII, N° II, f. 9. Burm., Genera.

Une des plus belles espèces de ce genre, d'un noir bleuâtre avec les joues, la base des élytres, le corps, la base des cuisses, le premier article des tarses postérieurs

d'un rouge carmin ; l'anus entièrement noir. M. Burmeister signale plusieurs variétés de cette espèce.

Var. *a*. Présente une tache sur le vertex ; la suture supérieure frontale et tous les bords du prothorax rouge.

Var. *b*. A le vertex sans taches ; les bords du prothorax largement rouges, ainsi que le bord externe de la base des élytres ; le bord postérieur du dernier segment de l'abdomen, ♀, sinueux ; jambes postérieures présentant deux épines.

Observ. Cette espèce, ainsi que la suivante, présente, en outre, des caractères qui les distinguent : un aspect particulier dans la forme de la tête et qui est dû aux deux plans de la face frontale, qui sont séparés à angles droits, et à ce que la tête, au lieu d'être convexe, est concave.

Long. 0,014-15 ♀. Nouv-Holl.

2. *Eurymela rubrovittata*, Am. et Serv. Suites à Buffon, pag. 555, pl. 10, fig. 4.

D'un noir cuivré, avec le bord supérieur de la tête, deux bandes sous les ocelles, les joues, le premier article du rostre, le bord postérieur du thorax, deux bandes transverses sur les élytres, l'abdomen, excepté les organes sexuels qui sont noirs, les trochanters et la face supérieure des cuisses, d'un rouge carmin foncé, ainsi que le premier article des tarsi postérieurs ; bord postérieur du dernier segment de l'abdomen ♀ presque droit ; jambes postérieures présentant deux épines.

Long. 0,014-13.

J'ai même vu des exemplaires n'ayant que 0,010 ♂ ♀. Nouv.-Holl.

Division A. b. Dernier segment de l'abdomen
consistant en deux lamelles. f. 7. b.

3. *Eurymela fenestrata*. Le Pelletier et Serville. Encyc , pag. 604. Burmeister, Entom. 11. 1. 108, id. Genera, tab. f. 1. Blanchard, Hist. nat., Int. 111, 199. Hem. pl. 15, f. 5. Amyot et Serville. Suites à Buffon, pag. 555.

D'un noir cuivré bleuâtre, avec les joues, deux taches sous les ocelles, le bord supérieur de la tête, le pourtour du prothorax, les bords de l'écusson, la base et le bord externe des élytres, le dessous du corps, excepté le sommet de l'anus, les cuisses, excepté vers l'articulation tibiale et le premier article des tarsi postérieurs, d'un jaune rougeâtre. On observe, en outre, sur le disque de l'élytre deux taches d'un jaune blanchâtre, dont l'une supérieure, plus ou moins étendue, ne dépasse jamais le disque radiale, près la suture clavienne; l'autre, inférieure, est placée près du bord externe, au niveau de l'extrémité de la suture clavienne.

Dernier segment de l'abdomen, que je nommerai appendice vulvaire; d'un jaune brunâtre en recouvrement à l'extrémité, ce qui, avec l'absence d'épine de chaque côté, distinguera cette espèce de la suivante.

Long. 0,011-12 ♂ ♀. Nouv.-Holl.

4. *Eurymela discoidalis*, mihi.

Semblable à la précédente dont elle diffère par l'absence des taches sur les élytres, par le prothorax rouge, avec un disque noir qui présente lui-même une tache rouge dans son milieu; base des élytres largement rouge, ainsi que les bords. Quelques espèces présentent le commencement de la tache supérieure des élytres; mais l'on distingue

facilement cette espèce par les appendices vulvaires qui sont plus larges, non en recouvrement et d'un brun noirâtre, mais surtout par la présence d'une épine de chaque côté de ces valvales.

Long. 0,010, 11. ♂ ♀. Nouv.-Holl.

5. *Eurymela ruficollis*, Burm. Genera.

Semblable à la précédente, mais moins ramassée; entièrement d'un jaune rougeâtre, excepté deux taches sur le vertex, deux taches sur le prothorax, trois sur l'écusson; les élytres d'un brun cuivré, avec deux taches comme dans la *fenestrata*, avec la tache humérale largement rouge: le reste comme dans cette espèce. Les cuisses sont rouges dans une plus grande étendue.

Long. 0.011 à 12. ♂ ♀. Nouv.-Holl.

Ces trois espèces, qu'on pourrait confondre ensemble, me semblent devoir former trois espèces distinctes et non des variétés.

6. *Eurymela distincta*, mihi.

Cette espèce, qu'il ne faut pas confondre avec la *fenestrata*, à laquelle elle ressemble, en diffère par la taille, beaucoup plus grande, par la couleur uniforme, sans aucun bord rougeâtre, par l'absence de la tache basilaire des élytres, et surtout par la présence d'une troisième tache, près de la supérieure, et celle-ci sur le disque cubital, et séparée de l'autre par la suture clavienne qui est entièrement noire, par les côtés de la poitrine brunâtre; par l'appendice vulvaire plus grand et d'un noir uniforme.

Long. 0.013-014. ♂ ♀. Nouv.-Holl.

7. *Eurymela vicina*, mihi.

Très voisine de la précédente, dont elle diffère par les deux taches supérieures réunies, formant une bande, par

la couleur d'un rouge-brique très foncé; par les plaques anales, ♂, et vulvaires ♀, entièrement noirâtres; par la présence de l'épine de chaque côté de l'appendice vulvaire : épine qui ne se distingue que très difficilement dans l'épine précédente.

Long. 0,013, 14. ♂♀. Nouv.-Holl.

8. *Eurymela erythrocnemis*, Burm. Genera Amyot et Serv. Suites à Buff., pl. 10, fig. 5.

D'un noir foncé, avec la poitrine, le milieu excepté, qui est jaune, l'abdomen, la base des fémurs antérieurs et intermédiaires et les jambes postérieures, d'un jaune rougeâtre.

La tête est entièrement noire, avec une tache blanchâtre sur les joues; prothorax noir, avec le bord postérieur blanchâtre; élytres, avec tous les bords, d'un jaune rougeâtre, et deux fascies transverses blanchâtres en forme de croissant et opposées : l'une antérieure dont la concavité est supérieure et l'autre postérieure à concavité inférieure.

Long. 0,007, 008. ♂. Nouv.-Holl.

9. *Eurymela marmorata*. Germ. Burm. Genera.

M. Burmeister place, après la précédente, cette espèce, que je ne connais pas en nature et dont il donne la description suivante :

D'un testacé pâle, taché de brun; élytres avec deux fascies noires convergentes; femurs sanguins; tibias et tarses noirs. Le premier article des tarses postérieurs blanc

Long. 0,010, 011. Nouv.-Holl.

10. *Eurymela maura*, Fab. S. R. 51. 27. Ent. syst. 4.
40. 57. Don. ovan. Ins. Nouv.-Holl.

Cette espèce, une des plus petites de cette division, a

un aspect ramassé et est singulière par la forme de la tête, qui est très convexe et comme aplatie, d'un noir violet; sans tache; avec le bord postérieur du prothorax et tous ceux des élytres rouges, ainsi que la base de tous les femurs et le milieu de la poitrine; abdomen presque noir: Fabricius dit *sanguineus*: je ne vois que les bords ainsi. Les élytres, dans cette espèce, sont peu convexes et presque lisses: à peine peut-on distinguer les nervures. Long. 0,005. ♂. Nouv.-Holl.

Division B. Tête ne formant qu'une surface convexe.

f. 2 et 3.

Elytres en recouvrement l'une sur l'autre, f. 6 et 10, à nervures régulières.

Appendice vulvaire, ou dernier segment abdom. s'étendant d'un bord à l'autre, fendue dans son milieu. f. 8 b.

Tibias postérieurs avec une double rangée d'épines.

Comme type de cette subdiv., la *bicincta* d'Erichson.

11. *Eurymela pulchra*, mihi, fig. 10.

Cette espèce, la plus grande de cette division, présente les mêmes couleurs que les précédentes.

Tête d'un brun noirâtre, avec le front jaune, présentant une bande noire dans son milieu et qui se continue en jaune rougeâtre, sur la partie supérieure de la tête; rostre noir, ainsi que le chaperon qui est jaune de chaque côté. Prothorax présentant deux taches sur son disque, et son bord postérieur jaune. Ecusson avec les bords jaunes. Elytres de même couleur que les précédentes et présentant deux bandes transverses, l'une au tiers supérieur et l'autre inférieure, d'un jaune qui varie dans les individus, du jaune rougeâtre au jaune blanchâ-

tre ; la bande supérieure est séparée en deux par la suture clavienne, le long de laquelle s'étend la tache de la partie cubitale.

Ailes, comme dans toutes les espèces de ce genre, plus ou moins enfumées et irisées.

Abdomen jaune, présentant une large bande dorsale noire, ainsi que le dernier segment et l'appareil génital. Pattes, avec les cuisses jaunes, ainsi que le premier article des tarses postérieurs. Les tibias et les genoux noirs.

Long. 0,011 ; du corps 0,009 ; enverg., 0,022-023. Nouv.-Holl.

Les taches de cette espèce varient de nuances. Ainsi, dans des individus, le bord postérieur du prothorax et les bandes des élytres sont d'un jaune presque blanchâtre, tandis que les taches de la tête et du disque du prothorax sont d'un jaune rougeâtre.

De ma collection et de celle du Muséum.

12. *Eurymela lineata*, mihi. fig. 11. (var.)

Cette belle espèce, presque aussi grande que la précédente, est d'un brun-noirâtre-violacé.

Tête noire irisée, avec le front, les bords externes du chaperon et une ligne sur la partie supérieure de la tête, jaune rougeâtre ; le front présente une bande noire dans son milieu ; les joues sont de la même couleur de la tête : ce qui ne se voit que pour cette espèce et la *maura* de la division précédente. Prothorax, avec son bord postérieur, d'un jaune blanchâtre. Écusson, avec les bords, d'un jaune rougeâtre. Elytres présentant deux bandes blanchâtres, transverses, et les nervures entre les deux bandes, blanches : quelquefois la bande supérieure manque.

Ailes comme dans les espèces précédentes.

Abdomen jaune rougeâtre, avec une bande dorsale : le dernier segment et l'appareil sexuel noirs.

Pattes comme dans l'espèce précédente, excepté les cuisses postérieures, entièrement, et le sommet des tibias postérieurs, jaunes.

Les épines de cette espèce ne sont qu'au nombre de trois très visibles, et les autres sont excessivement petites, invisibles à l'œil nu.

Long. 0,010, 0,011. Nouv.-Holl.

De ma collection et du Muséum.

13. *Eurymela adspersa*, mihi. fig. 2 (Tête).

Entièrement d'un brun noirâtre, aspergé de petites macules d'un blanc jaunâtre, avec les bords de l'écusson et des élytres rougeâtres.

Chaperon noir, bordé de jaune; joues jaunâtres, mélangées de brun.

Poitrine noire.

Abdomen noir en dessus et jaune en dessous: excepté l'appareil sexuel qui est noir.

Pattes, cuisses jaunâtres dans leur partie supérieure et noires à la partie inférieure. Tibias noirâtres, mêlés de jaune; les postérieurs présentent un grand nombre d'épines, dont la base, au point d'insertion, est blanchâtre: ce qui donne un aspect ponctué aux pattes.

Long. 0,010. Nouv.-Holl.

Femelle de ma collection.

14. *Eurymela bicincta*, Erichs. Faun. Vand., pag. 286.

De notre Mémoire, fig. 12.

Brune, avec deux fascies blanches.

Tête brune, avec le chaperon, les joues et le bord supérieur jaunâtres.

Prothorax brunâtre, avec des macules jaunes, et son bord postérieur d'un blanc jaune.

Écusson brunâtre et ses bords jaunâtres.

Elytres d'un brun noirâtre, métalliques, avec deux fascies blanches : l'une supérieure se dirigeant de la pointe de l'écusson au milieu du bord externe, de dedans en dehors et de haut en bas : l'autre coupe perpendiculairement l'élytre au niveau de la membrane.

Abdomen noir en dessus, avec ses bords jaunes ; jaune en dessous, excepté l'appareil sexuel, brunâtre.

Pattes comme dans l'espèce précédente.

Long. 0,007-008. Nouv.-Holl.

15. *Eurymela ocellata*, mihi., fig. 13.

De même grandeur que la précédente ; peut être facilement confondue avec les suivantes.

Tête brune, variée de jaune, ainsi que le prothorax qui présente le bord postérieur blanchâtre. Ecusson brunâtre, mêlé de jaunâtre.

Elytres brunes, avec une forte fascie blanche, près de son tiers supérieur, et dont la portion humérale est beaucoup plus large que celle du cubitus, qui ne forme qu'une ligne ; deux points blancs vers son bord sutural à l'extrémité des deux nervures cubitales. Près de son sommet une tache circulaire blanche dont le milieu est brun.

Abdomen jaune, avec l'appareil sexuel noir.

Pattes et cuisses jaunes, avec le sommet noir, ainsi que les tibias ; les épines des tibias postérieurs et le premier article des tarses blancs.

Long. 0,007-008. De ma collection. Nouv.-Holl.

16. *Eurymela punctata*, mihi.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par les taches des élytres ; la supérieure est à peu près identique, mais l'inférieure n'en forme qu'une très large à son bord externe et allant en diminuant jusqu'au bord interne. La partie brune, surtout celle du disque cubital est parsemée de petites macules

blanches. Elle en diffère encore par l'abdomen, qui est entièrement noir en dessus et jaune en dessous, et par l'appareil sexuel qui, ici, est jaune à sa base, tandis qu'il est entièrement noir dans l'espèce précédente.

Long. 0,007. Nouv.-Holl.

17. *Eurymela tri-fasciata*, mihi, fig. 14.

Ressemble à la précédente dont elle diffère par les fascies des élytres qui sont au nombre de trois et par l'abdomen entièrement noir, excepté le bord inférieur de chaque segment qui est jaune blanchâtre.

Long. 0,007. Nouv.-Holl.

18. *Eurymela porriginosa*, mihi.

Même forme que les précédentes dont elle diffère entièrement pour les couleurs; elle est d'un jaune verdâtre livide, mêlée de nuance peu claire.

Elytres d'un jaune verdâtre, avec des macules blanches dont la série supérieure forme une fascie : celles du sommet de l'élytre sont disséminées dans une portion plus brune.

Abdomen jaune en dessous, brun en dessus avec les pattes entièrement jaunes, testacées, excepté les tarses qui sont bruns : le premier article des postérieures étant jaune comme dans toutes les espèces de ce genre.

Long. 0,006-007. Nouv.-Holl.

Cette dernière espèce est celle qui me fit, tout d'abord, classer les espèces de cette dernière subdivision parmi les Jassites, plus encore par sa couleur que par les autres caractères. Cependant un seul m'a déterminé à réunir cette division à la première, en en formant des *Eurymela*. C'est la forme du dernier segment de l'abdomen que j'ai appelé plus haut appendice vulvaire. Dans les Jassites, cet appendice forme bien un segment de l'abdomen entier, tandis

qu'ici il est toujours fendu dans son milieu : ce qui m'a porté à l'appeler appendice.

Pour compléter la série des Eurymélides, je donnerai une seconde partie qui comprendra la monographie du genre *Æthalion* des auteurs.

Explication de la planche 17, N° II.

1. Tête de l'*Eurymela fenestrata*, 1^{re} Division.
2. *Id.* de l'*adpersa*, 2^{me} Division.
3. *Id.* Vue de profil de la *vicina*, 1^{re} Division.
4. *Id.* *Id.* de la *pulchra*, 2^{me} Division.
5. Elytres et ailes de la *fenestrata*.
6. *Id.* *Id.* de la *pulchra*.
7. Abdomen de la *fenestrata*.
- 8, *Id.* de la *lineata*.
9. *Eurymela bicolor*.
10. *Eurymela pulchra*.
11. Elytres de la *lineata*.
12. *Id.* de la *bicineta*.
13. *Id.* de l'*ocellata*.
14. *Id.* de la *tri-fasciata*.

NOTE DE M. AMYOT.

Ce n'est pas ici le lieu de réfuter les objections que M. Signoret fait au sujet de la méthode mononymique, à laquelle, du reste, il se borne à opposer une fin de non recevoir tirée de l'usage, c'est-à-dire de ce que j'appellerai la routine ; mais son observation sur les Eurymèles et les *Æthalions* me paraît extrêmement juste. La situation des ocelles doit évidemment les faire placer dans les Antérocelles (*V.* Entomologie française, Rhynchotes, p. 396. — Annales de la Soc. ent. de France, 1847, p. 200). Le caractère tiré de leurs jambes postérieures épineuses